

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2024
Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	11
Pouvoirs :	4
Excusés :	4
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	15
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Vendredi 18 octobre 2024, à 18h30, en vertu de la convocation du vendredi 11 octobre 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. DAGNAUD Christian, Mme DELESQUE Patricia, M. FAURIE Allain, M. MARAIS Alain, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe

Etaient excusé(e)s :

Mme DEHEEGER Virginie (donne pouvoir à BOUETARD Sabrina), M. EICHERT Jean-Marie (donne pouvoir à M. FAURIE Allain), Mme LEOMENT Adeline (donne pouvoir à M. DUPUY Cédric), Mme ROBERT Béatrice (donne pouvoir à Mme DELESQUE Patricia)

Etait absente : Mme LAFORGE Julie

A été nommée secrétaire : Mme BOUETARD Sabrina

2024-07-007 DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Dans le cadre de l'achat du tracteur NEW HOLLAND T4-105 d'occasion au prix de 42 800.00 € H.T, soit 51 360.00 € TTC, Monsieur le Maire propose la décision modificative n° 1 suivante :

Section	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	Compte 21828 (autres matériels de transport)-op 109 « Matériels divers »	+ 51.360.00 €	
	Chapitre 024 (produit des cessions)		+ 6 600.00 €
	Compte 1641 (emprunt)		+ 37 300.00 €
	Compte 1641 (capital)	+ 18 650.00 €	
	Compte 2313 (constructions) op 123 « Bâtiments divers »	- 26 110.00 €	
	TOTAL	+ 43 900.00 €	+ 43 900.00 €
Fonctionnement	Compte 66111 (intérêts)	+ 200.00 €	
	Compte 65888 (autres)	- 200.00 €	
	TOTAL	0.00 €	0.00 €

AR Prefecture

016-211601505-20241024-202407007-DE
Reçu le 13/11/2024

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent et autorisent cette décision modificative de budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 24/10/2024

Le Maire,
Cédric DUPUY



Affiché le 14/11/2024
Transmis au contrôle de légalité